

N°2023/31

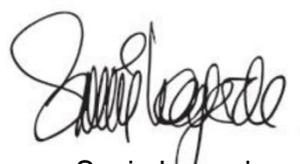
Nouméa, le 19 février 2023

COMMUNIQUÉ DE LA VILLE DE NOUMÉA

Une nouvelle attaque mortelle, celle d'un touriste australien par un requin, est survenue ce dimanche vers 16h00 à 150m du bord de la plage du Château Royal. Suite à ce nouveau drame, le maire de la ville de Nouméa interdit la baignade comme les activités nautiques à Magenta, Baie de Ste Marie, Château Royal, Anse-Vata, Baie des citrons, Ilot Canard et Kuendu beach jusqu'à nouvel ordre.

Le maire de Nouméa, conjointement avec la province Sud ouvrira dès demain matin une nouvelle campagne de prélèvement de requins tigres et bouledogues dans les zones précitées.

Cette nouvelle campagne de prélèvements se fera avec le concours de la Direction de la Sécurité Civile et de la Gestion des Risques (DSCGR).



Sonia Lagarde
Maire de Nouméa